



# Bateau électro-solaire pour l'île d'Ogoz

L'Association Ile d'Ogoz a baptisé jeudi la première **embarcation électro-solaire** dédiée au transport de passagers sur le lac de la Gruyère. En silence, on tourne en autonomie énergétique autour de l'île.



Désormais à la barre de *La Sarcelle*, André Humair fait partie de la quinzaine de capitaines qui prennent plaisir à faire découvrir les secrets du lac.

TEXTE ET PHOTO: CHRISTOPHE DUOIT

**PONT-EN-OGOZ.** Il fleurait un air de paradis terrestre, jeudi après-midi sur le lac de la Gruyère. Une légère brise pour ventiler les premières touffes de l'été, un soleil au garde-à-vous, quelques paddles pour se remémorer que les vacances approchent à grandes ramées. Avec une cinquantaine d'invités,

on embarque sur l'une des trois navettes affrétées par l'Association Ile d'Ogoz, qui célèbre cette année son quart de siècle.

Direction l'île d'Ogoz, un peu comme vers *L'île Noire* de Tintin. Au centre de la flotte, le nouveau fleuron du lac, un Barro électro-solaire capable de naviguer durant sept heures en autonomie énergétique. «Et si cela ne suffisait pas, nous

avons toujours la possibilité de le recharger à la borne mise à disposition par le Club des plongeurs», se félicite le président Yvan Chappuis.

## Sept batteries

Pour la troisième navette de sa flotte, l'association a choisi une embarcation en aluminium et à fond plat, histoire d'éviter les obstacles à peine immergés. Construit près de Munich pour le compte du chantier naval Groveboat à Yvonand, l'esquif est muni de quatre panneaux photovoltaïques qui chargent sept batteries, pour une capacité de 14 kWh. «Le moteur de 4 kW correspond aux 8 CV autorisés sur le lac», explique l'architecte naval Andreas Kindlimann.

«Les capitaines pourront ainsi raconter l'histoire du lac au rythme des vagues, dans le silence solaire», image la vice-présidente Catherine Merian. Et non plus avec le ronflement du moteur à essence pour bruit de fond. «D'ailleurs, nous réfléchissons désormais à l'électrification de nos deux anciens bateaux, avoue Yvan Chappuis.

D'un poids de 800 kg, auquel il convient d'ajouter 250 kg pour les batteries, *La Sarcelle* peut transporter douze passa-

gers plus le pilote, soit le maximum autorisé sur le lac de la Gruyère. Particularité: une rampe à la proue permet de faciliter l'embarquement des personnes à mobilité réduite.

L'investissement se monte à 85 000 francs, dont plus de la moitié a été prise en charge par Groupe E, exploitant du lac, et le reste par une trentaine de mécènes publics et privés, dont la commune de Pont-en-Ogoz et la Société de développement du lac de la Gruyère.

Sans lancer une bouteille de champagne contre sa coque (on aurait fait quoi des bris de verre?), *La Sarcelle* a été baptisée comme il se doit par l'abbé Nicolas Glasson, qui a tissé des liens dans son sermon entre l'arche de Noé, la coque de noix de Moïse et l'aventure de Jonas et du cachalot. «Dans les Ecritures, le bateau est symbole de solidarité entre les hommes, a rappelé l'aumônier des alpages, une fois n'est pas coutume au milieu des flots. Ne dit-on pas "être dans la même barque?"»

Puis l'abbé a imploré l'apôtre saint Pierre, patron des pêcheurs, et saint Théodule, à qui la chapelle d'Ogoz est dédiée: «Protégez les navigants de tous les dangers et ramenez-les à bon port!» Ainsi soit-il. ■

## Anecdotes d'excursions

L'Association Ile d'Ogoz fête ses vingt-cinq ans d'activité cette année. «Au début, nous transportions les gens sur l'île avec nos bateaux privés», se souvient le capitaine René Biffrare, membre fondateur. Pour des mariages, des baptêmes ou des anniversaires. «Un jour, début novembre, il y avait un brouillard à couper au couteau. Avec les mariés, on a raté l'île à deux reprises, bien qu'elle ne soit qu'à 500 m du rivage.» L'ancien syndic du Bry est une source intarissable d'anecdotes. «J'ai transporté l'évêque ou Lise-Marie Morerod (la skieuse, qui n'est pas de parenté avec l'évêque), mais aussi un rescapé de l'amerrissage de l'avion sur l'Hudson River à New York. Il nous a raconté son aventure et il nous a même montré des photos de lui, en gilet de sauvetage sur l'aile de l'avion.» Ce genre de rencontres, la quinzaine de capitaines les multiplie depuis un quart de siècle. «Nous prenons un plaisir fou à faire découvrir les secrets du lac. La tournée habituelle fait environ une heure et quart. On navigue vers les falaises en direction de Rossens et on s'arrête à la Tête d'éléphant, avant d'accoster sur l'île.» Ces excursions ont lieu chaque dimanche de mai à octobre (départs du Bry à 14 h et 16 h) ou sur réservation, par exemple pour les randonneurs sur le sentier du lac qui désirent écourter leur pensum. CD

www.ogoz.ch

# Le PNR est Cité de l'énergie

**LABEL.** La décision est tombée jeudi: le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (PNR) a reçu la certification Cité de l'énergie. «Un audit a déterminé dans quelle mesure le Parc et ses communes avaient mis en œuvre leurs potentiels d'action dans les domaines de l'énergie, de la durabilité et du climat», précise un communiqué de presse du PNR. Le label est décerné pour quatre ans, avant un nouvel audit qui

permettra de le renouveler. Il implique un plan d'actions et une liste de mesures concrètes qui «se répartissent à la fois sur des projets touchant l'ensemble du périmètre du Parc et sur des projets propres aux communes ou aux privés».

Lancé en 1991, le programme Cité de l'énergie est actif aujourd'hui dans 460 communes suisses, représentant environ 60% de la population. Dans le Parc, Mon-

treux et Val-de-Charmey sont déjà certifiées. Pour célébrer la remise de ce label, le PNR va organiser le 7 juillet, à Rossinière, un forum sur le thème de l'énergie et du climat. Différents intervenants, dont des représentants des cantons de Fribourg et Vaud, se succéderont lors de cette manifestation ouverte à tous. EB

www.gruyerepaysdenhaut.ch

# Le Cabalet reprend ses couleurs d'été

**BULLE.** Le Service de la jeunesse de la ville de Bulle relance ses activités estivales au parc du Cabalet. Le programme s'adresse surtout aux enfants, aux jeunes et aux familles. Il propose de la musique, du sport et d'autres réjouissances.

«La première semaine fera la part belle à la musique», précise le communiqué de presse de la ville. Aux heures habituelles des activités (du mardi au vendredi 11 h-13 h et 16 h-19 h, samedi, 15 h-19 h) s'ajouteront des concerts les mardi 22 et mercredi 23 juin, de 19 h à 21 h. Ils sont organisés en collaboration avec l'école Artist Factory et le Club des accordéonistes de la ville de Bulle.

La deuxième semaine de ce Cabal'été «permettra aux jeunes et aux plus âgés de s'initier à différentes pratiques sportives». Slackline, jiu-jitsu brésilien, volley, danse TikTok et boxe figurent au programme. La dernière semaine «se veut une invitation au voyage et aux découvertes de tous horizons», avec démonstration de danse afro, chasse au trésor, activité culinaire et découverte du cosplay. EB

www.jeunesse-bulle.ch

# Espace Gruyère parmi le top suisse

**RÉCOMPENSE.** Espace Gruyère vient d'être distingué par les Swiss Location Award 2021, les plus importantes récompenses de l'industrie suisse de l'événement. A l'instigation du portail *eventlokale.ch*, plus de 900 salles de tout le pays, réparties en onze catégories, ont été évaluées par près de 28 000 organisateurs et visiteurs, ainsi que par un jury professionnel. Le centre d'exposition et de congrès bullois se retrouve parmi les 20 meilleurs de Suisse, dans la catégorie «halles événementielles». Avec une note de 8 (mention «excellent»), il fait partie des trois seuls sites romands distingués, avec Forum Fribourg (8,3) et la salle Métropole, à Lausanne (8 également).

«C'est une belle reconnaissance du travail effectué et un gage de crédibilité», se réjouit Marie-Noëlle Pasquier, directrice d'Espace Gruyère, dans un communiqué de presse. «Ce prix nous montre que notre stratégie est sur la bonne voie et que les clients comme les visiteurs se sentent non seulement à l'aise dans nos espaces, mais aussi bien accueillis.» EB

# Parking du Récard enfin à l'enquête

**VAL-DE-CHARMEY.** Accepté lors de l'assemblée communale de décembre 2017, le parking du Récard a enfin été mis à l'enquête, vendredi, par la commune de Val-de-Charmey. «Nous avions finalement décidé de dissocier la construction de ce parking de celle de la route de La Petite Fin, qui est désormais en service», explique Bernard Rime, vice-syndic et responsable de ce dossier. Dans l'intervalle, la commune a revu le concept paysager, dans le but d'atténuer son impact visuel. «Nous avons sacrifié plusieurs places de parc pour densifier le côté arboré, afin de rappeler l'image d'un verger.»

Au total, 31 places de parc sont prévues sur cette parcelle communale située en amont du Musée de Charmey. «La concrétisation du parking du Récard participera, à terme, à la valorisation du Village-d'Enhaut, qui devrait passer en zone de rencontre (zone 20 km/h), explique le vice-syndic. Nous n'allons pas obliger les habitants du Village-d'Enhaut à utiliser ce parking. Mais il offrira une solution supplémentaire, notamment pour la clientèle des commerces.»

Comme pour la route de La Petite Fin, la commune s'attend à des oppositions de la part de riverains. «Certains ont évoqué l'idée d'un parking souterrain. Mais l'investissement est sans commune mesure et difficile à justifier.» Pour mémoire, ce crédit d'investissement avait été accepté à une écrasante majorité en 2017. CD

## En bref

### ÉCONOMIE AGRICOLE

#### Landi Moléson fusionne avec Landi Sarine

Les conseils d'administration de Landi Moléson SA et de Landi Sarine SA proposaient d'unir leurs forces pour devenir Landi Moléson-Sarine SA. Les actionnaires viennent d'approuver cette fusion avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2021, a communiqué hier la nouvelle société. Les assemblées n'ayant pu se tenir en présentiel, les actionnaires avaient jusqu'au 11 juin pour voter par voie écrite. Avec un chiffre d'affaires annuel de 55 millions de francs, Landi Moléson regroupe 449 actionnaires et emploie 78 collaborateurs. De son côté, Landi Sarine a réalisé un chiffre d'affaires de 24 millions en 2020. Elle compte 250 actionnaires et 36 collaborateurs. «La nouvelle entité sera composée d'un conseil d'administration représentatif des différentes régions et productions agricoles», indique Landi Moléson-Sarine, précisant que cette fusion n'induit «aucun changement structurel».